

COMPTE-RENDU DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes "Norge et Tille"
Séance du 26 avril 2021

Département de la Côte d'Or

Date de convocation
16 avril 2021

Date d'affichage
16 avril 2021

Nombre de Conseillers
En exercice: 14

Présents : 13
Absents : 1
Pouvoirs : 0
Votants : 13

L'an deux mil vingt et un, le lundi 15 mars à 18 h 30 le Bureau de la Communauté de Communes "Norge et Tille" s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Ludovic ROCHETTE, Président.

Etaient présents :

Patrick MORELIERE - Patricia GOURMAND - Philippe MEUNIER – Didier MAINGAULT – Ludovic ROCHETTE – Frédéric IMBERT – Martine DEMAURE - Patrice DEMAISON – Denis MAILLER – Claude GUICHET - Nadine MUTIN- Michel LENOIR – Vincent DELATTE.

Invité :

Pierre JOBARD.

Excusé : Jacques MEDEAU.

Le président ouvre la séance du Bureau Communautaire.

AIDES FINANCIERES DANS LE CADRE DU FONDS REGIONAL TERRITORIAL (FRT) (délibération n°3)

Vu la délibération 2020-69 du 30 novembre 2020 donnant délégation au bureau communautaire pour l'attribution des aides proposées par le comité de validation FRT

Suite à la transmission aux membres du bureau communautaire, du dossier étudié par le comité de validation FRT qui s'est tenu le 9 avril, le président rappelle le dossier étudié et le principe du règlement mis en place.

Monsieur Claude GUICHET ne prend pas part au vote.

Le Bureau, à l'UNANIMITE :

- **DECIDE**, de retenir la proposition d'aides financières à l'entreprise BIFI, située à Arc sur Tille, à hauteur de 5 000 € pour soutenir ses besoins en investissement.
- **AUTORISE**, le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier
- **DIT** que les aides seront inscrites du BP 2021
- **AUTORISE** le président à procéder au versement des aides

AIDES FINANCIERES DANS LE CADRE DU FONDS REGIONAL TERRITORIAL (FRT) (délibération n°4)

Vu la délibération 2020-69 du 30 novembre 2020 donnant délégation au bureau communautaire pour l'attribution des aides proposées par le comité de validation FRT

Suite à la transmission aux membres du bureau communautaire, du dossier étudié par le comité de validation FRT qui s'est tenu le 23 avril, le président rappelle le dossier et le principe du règlement mis en place.

Le Bureau, à l'UNANIMITE :

- **DECIDE**, de retenir la proposition d'aides financières à l'institut de beauté Athenaïs, située à Bretigny, à hauteur de 5 000 € pour soutenir ses besoins en investissement.
- **AUTORISE**, le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier

- **DIT** que les aides seront inscrites du BP 2021
- **AUTORISE** le président à procéder au versement des aides

AUTRES POINTS A L'ORDRE DU JOUR

Différents points sont évoqués mais ne faisant pas l'objet d'une délibération des membres du bureau communautaire.

Fin de la séance à 19h40

Le président, Ludovic ROCHETTE

 